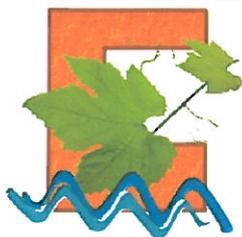




MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE
BORDEAUX

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE



COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE

BP 70015
33490 SAINT MACAIRE

Secrétariat

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k@ac-bordeaux.fr

Président :

M. CHICHE,
Principal

Secrétaire de séance :

M. MARQUEZ,
Professeur certifié

Transmis le :

26/02/2013.

Affiché le :

27/02/2013

Le Président

Le secrétaire

Le destinataire

Procès Verbal

**De la séance de la Commission Permanente
Du Lundi 18 février 2013**

À Pian-sur-Garonne en salle de Réunion Administrative

Séance n° : 1

Membres excusés :

- M HILAIRE
- Mme FAURE
- Mme ROUSSILLON

Nombre de membres présents : 9, à 17h35

Arrivée de Mme LASSERE à 17h36.

Arrivée de Mme PROVOST à 17h40.

Quorum : 6

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Préparation de la rentrée 2013
3. Acceptation d'un don du FSE pour le séjour au ski.
4. Acceptation d'un don de la FCPE pour les fonds sociaux.
5. Convention « Stage en Alternance »
6. Convention d'occupation du gymnase du 13 au 15 mars 2013.
7. Autorisation de signer un contrat « Fibres »
8. Enquête publique sur la suppression des passages à niveau PN62 et PN64 et sécurité aux abords du Collège

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils	1
II	Affaires financières	2
III	Personnels	
IV	Bâtiments	1
V	Carte scolaire	
VI	Postes budgétaires	2
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	1
VIII	Pédagogie	
IX	Questions diverses	1
		8

OBJET : I / CONSEIL

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Approbation de l'ordre du jour :

VOTE :

Nombre de votants : 8

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : VI / POSTES BUDGETAIRES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

En introduction, M CHICHE présente certains projets pour cette rentrée :

- * Continuité de la classe bilingue de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- * Demande renouvelée d'une Assistante de Langue Etrangère en Anglais et en Espagnol.
- * Demande d'une Assistante de Langue Etrangère en Allemand.
- * Continuité de l'Option Découverte Professionnelle 3 h en 3^{ème}.

Ensuite, sont détaillées les différentes étapes de préparation d'une rentrée scolaire :

- 1^{ère} étape : Prévision d'effectifs.
 - 6^{ème} : 116 élèves pour 5 divisions
 - 5^{ème} : 120 élèves pour 4 divisions
 - 4^{ème} : 124 élèves pour 5 divisions
 - 3^{ème} : 94 élèves pour 4 divisions

Soit 454 élèves répartis en 18 classes, contre 469 élèves en 19 classes l'année précédente (en réalité 475 élèves à la rentrée).

Les seuils de « financement » sont de 28 élèves pour la 6^{ème} et 30 élèves pour les autres niveaux.

Les limites de seuil haut sont :

- 6^{ème} : 140 élèves pour 116 élèves attendus
- 5^{ème} : 120 élèves pour 120 élèves attendus
- 4^{ème} : 150 élèves pour 124 élèves attendus
- 3^{ème} : 120 élèves pour 94 élèves attendus

Le niveau le plus critique est la classe de 5^{ème} ; notre préparation pourrait être modifiée jusque fin juin 2013.

- 2^{ème} étape : Calcul de la Dotation Globale Horaire :
 - * 522 heures postes dont 6 h données par le DASEN pour des projets.

- * 25, 5 HSA

Soit un total de 547,5 heures.

- 3^{ème} étape : Tableau de répartition des effectifs et des groupes de langue et tableau des besoins (voir Annexe)

Le tableau des besoins est élaboré avec le souci de préserver la plus grande stabilité des postes et des prises en charge des élèves.

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : VI / POSTES BUDGETAIRES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Dans l'hypothèse où la proposition relative à l'emploi des dotations en heures est rejetée par le conseil d'administration, la commission permanente procède à une nouvelle instruction avant qu'une nouvelle proposition soit soumise au vote du conseil d'administration. Le second vote du conseil doit intervenir dans un délai de dix jours suivant son premier vote. En cas de rejet de cette seconde proposition, le chef d'établissement en qualité de représentant de l'Etat arrête l'emploi des dotations en heures.

La question suivante sera posée lors du prochain Conseil d'Administration :

« Approuvez-vous la répartition des moyens proposée par le Chef d'Etablissement ? »

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : II / AFFAIRES FINANCIERES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Acceptation d'un don de 2 838,50 € du FSE au profit du séjour au ski.

M. CHICHE souligne que chaque partie (élèves, parents, professeurs d'E.P.S.) a joué le jeu pour obtenir un tel résultat, permettant en partie le financement du séjour.

Question : « Acceptez-vous le don du FSE de 2 838,50 € et affectez-vous ce don au séjour au ski 2012-2013 ? »

VOTE :

Nombre de votants : 9

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acceptation d'un don de 300 € de la FCPE au profit des fonds sociaux.

Question : « Acceptez-vous le don de 300€ de la section FCPE du collège de Pian et affectez-vous ce don aux fonds sociaux de l'établissement pour attribution par la commission fonds sociaux aux demandes relatives aux voyages scolaires ? »

VOTE :

Nombre de votants : 9

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : II / AFFAIRES FINANCIERES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Besoins en postes enseignants :

M. PROVOST dresse l'état des lieux du réseau de téléphonie et internet du Collège. Le forfait actuel de l'Etablissement inclut 2 h d'appels vers les mobiles, or ce type d'appels constitue le principal moyen de contacter les parents en journée. Ce forfait s'avère donc insuffisant et entraîne un surcoût sur la facture.

Concernant la connexion Internet, elle est aujourd'hui de 512k. Avec les équipements informatiques acquis par l'Etablissement ces dernières années (tableaux numériques, classe mobile) et le matériel qui équipe les salles de Technologie et la salle Informatique, une telle vitesse de connexion s'avère insuffisante.

M. PROVOST présente des devis pour une solution passant par de la fibre optique avec des connexions Internet pouvant être de 2M ou 4M.

Un parent d'élève précise qu'il vaudrait mieux opter pour du 4M.

Question : « Acceptez-vous d'autoriser le chef d'établissement, sous réserve de compatibilité de l'offre, à signer le contrat de fourniture d'un accès par fibre optique ? »

VOTE :

Nombre de votants : 9

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : VII / VIE SCOLAIRE, SCOLARITÉ, STAGES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Convention Dispositif Alternance

M. CHICHE présente le Dispositif Alternance qui existe au Collège depuis plusieurs années, puis présente le nouveau modèle de la convention de stage qui pourrait être mise en place dans le cadre de ce dispositif (voir Annexe).

Question : « Autorisez-vous le Chef d'Etablissement à signer les conventions de stage en alternance selon le modèle joint ? »

VOTE :

Nombre de votants : 9

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : IV / BÂTIMENTS

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Convention d'occupation du gymnase du 13 au 15 mars 2013

Question : « Autorisez-vous le Chef d'Etablissement à signer la convention d'occupation du gymnase par le Pôle Social Rural – CVLV du 13 au 15 mars 2013 pour la manifestation les 10 ans de la ludothèque éphémère ? »

VOTE :

Nombre de votants : 9

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

OBJET : IX / QUESTIONS DIVERSES

Réservé à l'inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de l'Education de
la Gironde

Sécurité aux abords du Collège

M. CHICHE présente le projet de suppression des passages à niveau PN 62 et PN 64, précise que deux enquêtes publiques sont en cours et sont consultables dans les mairies de Pian-sur-Garonne et de Saint-Macaire. Elles proposent des passages souterrains mais ne tiennent pas forcément compte des cheminements des usagers de l'Etablissement (élèves piétons ou cyclistes, parents d'élèves et personnels automobilistes, transports en commun, véhicules de secours).

M. CHICHE propose un travail en commun qui fera l'objet d'une contribution au nom de l'Etablissement. Il rappelle que chacun, en tant que citoyen peut se rendre en mairie afin de consulter le dossier et d'y déposer ses propres remarques.

La séance est levée à 19 h 40.

PROCES-VERBAL

De la séance de la Commission Permanente

Du 18/02/2013

N° de la séance : 1

